

« *Il y a des paroles qui ne servent qu'à entretenir la conversation et qui passent comme le vent. [...] Celles de Jésus, par contre, remplissent notre cœur, s'y enracinent et façonnent notre vie tout entière* » (Benoît XVI, *JMJ* de Madrid) C'est particulièrement vrai pour les paroles du *Notre Père* : « Pardonne-nous nos offenses ! » Les textes de ce 24^{ème} dimanche du temps ordinaire nous invitent à revenir à cette demande tellement forte et exigeante du *Notre Père*, que le Christ a voulu nous enseigner, et à nous laisser entraîner dans la spirale du pardon.

1° / le mal, la faute, le péché : Il faut distinguer ces trois formes de mal : le mal absurde (tremblements de terre, cyclones...); l'erreur humaine liée à l'ignorance ou la maladresse ; l'acte volontaire, commis en connaissance de cause et tournant le dos à l'amour. Seul ce dernier nous intéresse : c'est le péché. Suis-je capable d'identifier mon péché ? L'Évangile, ainsi que la traduction littérale du *Notre Père*, parlent du péché en termes de « dettes » (cf. les 10000 talents). Cette dette envers Dieu n'est pas remboursable en tant que telle, elle est trop grande ; pourtant Dieu ne se décourage pas, mais nous invite à reconnaître, ou à remettre, nos dettes. Dettes de l'amour mutuel, chaque fois que nous avons failli à la loi évangélique de l'amour qui nous invite à considérer l'autre comme le prochain, et même à y reconnaître le visage du Christ.

2° / le pardon

Le pardon humain : « *Rancune et colère, voilà des choses abominables où le pécheur s'obstine ; [...] pense à ton sort final et renonce à toute haine* ». Tout cela est bien beau, mais pour qui a subi trahison, calomnies, adultère, agression, la possibilité de pardonner est parfois à peine envisageable. Y a-t-il des conditions pour que le pardon soit donné ? Pas de pardon sans vérité, mais il est bon d'aller au-delà de la stricte justice. Il faut faire le pari de pardonner : si le pardon fait son effet, alors peuvent renaître — peut-être lentement — acceptation de l'autre, réconciliation, communion.

Le pardon divin : La demande de pardon suppose que nous ayons conscience de l'existence de notre péché. Il est aussi des degrés dans le péché, selon que je me coupe plus ou moins radicalement de Dieu et des autres. De toute façon, il n'est nul péché qui puisse triompher de l'amour de Dieu, sauf à tomber dans le fameux « *péché contre l'Esprit* », qui est un enfermement invincible en soi, contre lequel Dieu refuse d'exercer d'autres armes que la persuasion, qui peut être inefficace. L'Évangile nous montre un Maître capable de rendre justice aussi bien que d'être « *saisi de pitié* » (littéralement : ému aux entrailles, physiquement bouleversé par la compassion), plein de miséricorde. Est-ce important pour moi, ou est-ce que je vis en me disant « de toute façon je serai toujours pardonné ... » ? Saint Paul nous le rappelle : « *si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; [...] nous appartenons au Seigneur* ». Aussi sommes-nous appelés à la cohérence par le Siracide (« *pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis* ») et par le *Notre Père* (« *comme nous pardonnons aussi...* ») Dieu ne peut nous remettre notre dette, qui est immense au vu des bienfaits dont Il nous comble à chaque instant, si nous ne sommes pas en état de pardon, en disposition de donner au-delà des apparences : en fin de compte, il faut que Dieu trouve en nous foi, espérance et charité pour que Son action trouve en notre âme toute vérité.

3° / le sacrement du pardon : Un sacrement est un signe efficace, l'œuvre de Dieu en nous ; don immérité qui requiert notre collaboration. Dieu le Père a envoyé Son Fils Jésus Christ sur terre pour nous donner les moyens de la réconciliation totale : « *tout ce que tu lieras et délieras...* » est-il dit à Pierre, puis aux Douze, puis à tous. L'Église a reçu de Dieu, de par Sa volonté expresse, devoir et pouvoir de pardonner réellement nos ruptures de relations, tous nos péchés. Dans ce sacrement, à travers le prêtre, c'est Dieu en personne qui agit. Ce sacrement a plusieurs noms, qui tous évoquent une attitude nécessaire : sacrement de conversion, de pénitence, de confession, du pardon, de réconciliation. Suis-je conscient de cette richesse ? Qu'est-ce que j'en fais ? Quand, ou à quelle fréquence me confesser ? Dieu se donne sans relâche par Ses sacrements : oui, « *pardonne-nous nos offenses !* », et rends-nous déjà attentifs à Ta voix, que nous sachions Te rechercher, Te reconnaître.

Les paroles de Jésus « *remplissent notre cœur, s'y enracinent et façonnent notre vie tout entière* » : en cette nouvelle année pastorale, demandons la grâce de les recevoir et de les faire fructifier en nous.